

TOUR POUSETS 2018 « Challenge Thomas LEVET »

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux de Paris, des Yvelines, des Hauts de Seine et la Ligue de Paris

CALENDRIER DU TOUR POUSETS 2018

			Individuel	Par Equipe
QUALIFICATIONS	Tour 1	Lieu	Fourqueux	Maisons Laffitte
		Date	11 Avril	11 Avril
		<i>Clôture inscription</i>	<i>3 Avril</i>	<i>3 Avril</i>
	Tour 2	Lieu	Haras Lupin	Les Yvelines
		Date	16 Mai	16 Mai
		<i>Clôture inscription</i>	<i>8 Mai</i>	<i>8 Mai</i>
	Tour 3	Lieu	Saint Germain	Haras de Jardy
		Date	6 Juin	6 Juin
		<i>Clôture inscription</i>	<i>29 Mai</i>	<i>29 Mai</i>
Finale	Lieu	Paris Country Club		
	Date	Mercredi 27 juin 2018		
	<i>Clôture inscription</i>	<i>Confirmation d'inscription avant le 19 Juin</i>		

CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS : Garçons et filles nés en 2008 et après et licenciés de la Ligue de Paris.

Epreuve par équipes :

- Ouverte aux Associations sportives des clubs de la Ligue de Paris qui pourront présenter 1 seule équipe
L'équipe sera constituée de 3 joueurs ou joueuses par tour. La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des trois tours.
Le nombre d'équipes sera limité à 20 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.
- Les Equipiers doivent :
 - Etre au minimum en possession du drapeau jaune.
 - Avoir un index supérieur à 50 à la date limite d'inscription de chaque étape qualificative.

Epreuve Individuelle :

- Ouverte aux joueurs ayant un index inférieur ou égal à 50 à la date limite d'inscription de chaque étape qualificative.
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
Un minimum de 4 places sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite par ordre d'index à la clôture des inscriptions.

Un joueur ayant disputé un tour de l'épreuve par équipe devra continuer à jouer l'épreuve par équipe en 2018 même si l'évolution de son index lui aurait permis de jouer en individuel.

AMENAGEMENT DU PARCOURS

Epreuve par équipes :

Parcours de 9 trous aménagé de type « drapeau blanc » : départs uniques dans diverses situations comprises entre 90 et 200 mètres du green. Longueur approximative de 1300 mètres

Epreuve Individuelle :

Parcours de 9 trous d'une longueur maximale de 2 000 mètres, avec des Pars adaptés à l'âge des participants, et des départs différents garçons et filles.

INFORMATIONS DIVERSES

Voir en début de chapitre

FORME DE JEU

Challenge par Equipe :

- **FORMULE :** Formule « Greensome Poucets » : Les 3 joueurs jouent le coup de départ, choisissent une des 3 balles puis alternent sur les coups suivants.

Exemple : si la balle du joueur A est choisie, si C décide de jouer en second, c'est ensuite à B de jouer puis à A, L'ordre ACB est conservé jusqu'à la fin du trou joué.

Stroke Ford « aménagé » selon le barème suivant :

- Trou en 1 ⇒ marque 1 point
- Trou en 2 ⇒ marque 2 points
- Trou en 3 ⇒ marque 3 points
- Trou en 4 ⇒ marque 4 points
- Trou en 5 ⇒ marque 5 points
- Trou en 6 ⇒ marque 6 points
- Trou en 7 ⇒ marque 7 points
- Plus de 7 ⇒ marque 8 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- **DEPARTS :** En shot-gun à 14h.

Challenge Individuel :

- **FORMULE :** Stroke Ford brut « aménagé » selon le barème suivant :

- Trou en 1 ⇒ marque 1 point
- Trou en 2 ⇒ marque 2 points
- Trou en 3 ⇒ marque 3 points
- Trou en 4 ⇒ marque 4 points
- Trou en 5 ⇒ marque 5 points
- Trou en 6 ⇒ marque 6 points
- Trou en 7 ⇒ marque 7 points
- Plus de 7 ⇒ marque 8 points, le joueur ramasse sa balle et passe au trou suivant

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- **SERIES :**

- 1 série Filles
- 1 série Garçons

- **DEPARTS :** du trou n°1 à partir de 13h30

Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.lpgolf.com au plus tard 48h avant l'épreuve

CLASSEMENT

Le challenge individuel et le challenge par équipe se dérouleront en 2 phases :

- 1) Qualifications
- 2) Finale.

ATTRIBUTION DES POINTS :

Chaque épreuve qualificative (par équipe ou individuelle) donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	23
12 ^{ème}	22
13 ^{ème}	21
14 ^{ème}	20
15 ^{ème}	19
16 ^{ème}	18
17 ^{ème}	17
18 ^{ème}	16
19 ^{ème}	15
20 ^{ème}	14
21 ^{ème}	13
22 ^{ème}	12
23 ^{ème}	11
24 ^{ème} et suivants	10

Si des équipes ou des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les équipes ou joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

Challenge par Equipe :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 3 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points de la ou des 2 épreuves).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points puis sur le meilleur résultat en points.
Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur les 6 derniers trous du moins bon résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou. Puis sur les 6 derniers trous du meilleur résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou.
Cas particulier : Si ce 2^e système de départage engage des équipes n'ayant pas joué le même nombre de tours, ce départage sera effectué sur les parcours communs.
- Seront qualifiés pour la Finale les 4 premiers clubs.
Les clubs qualifiés devront constituer leur équipe avec des joueurs ayant participé aux qualifications.

Challenge individuel :

- Un joueur pourra participer à chacune des 3 épreuves qualificatives, dans les limites de places évoquées dans le paragraphe Condition de Participation
- La 3^e étape qualificative (31 Mai – PCC) sera ouverte en priorité aux joueurs n'ayant participé qu'à 1 ou aucune des 2 premières étapes de qualification. Le champ de joueurs sera ensuite complété par ordre d'index
- Le classement final des qualifications prendra en compte les 2 meilleurs résultats en points sur les épreuves auxquelles aura participé un joueur (un joueur ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points gagnés lors de ses participations).
- A l'issue de la 3^e étape, 28 places seront attribuées pour la Finale.
La répartition garçons / filles se fera en tenant compte des résultats des étapes, de la proportion respective garçons / filles,...

CLASSEMENT DE LA FINALE

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Les classements individuels et par équipes seront établis selon les scores réalisés sur les 9 trous.

INFORMATIONS

CADETS : Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

ACCOMPAGNATEURS : Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

INSTRUMENT DE MESURE : Les instruments de mesure ne sont pas autorisés sur cette épreuve.

ENGAGEMENTS

Date limite d'inscription des équipes et des Joueurs : voir calendrier

- Pour le challenge individuel :
 - o **les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue de Paris avec règlement en ligne des droits de jeu**
 - o Droits d'inscription : **5€ par joueur et par tour**

- Pour le challenge par équipes :
 - o les clubs inscriront leurs équipiers auprès de la Ligue.
 - o Droits d'inscription : **30€ par club inscrivant une équipe pour l'épreuve**
Toute inscription ne sera définitivement validée qu'après réception des droits d'inscription.

1 avenue du Golf - 78114 - Magny les Hameaux

☎ : 01 30 43 30 32 – 📠 : 01 30 43 23 33

PRIX

Les vainqueurs de chaque étape seront récompensés lors d'un goûter offert par les Comités départementaux.

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le challenge Thomas LEVET récompensera le meilleur score individuel, garçon ou fille.

Une Coupe sera remise aux vainqueurs des séries individuelles garçons, filles et par équipe.

Un goûter clôturera cette journée.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue et des comités départementaux
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel